THOAT AKOISSY CLARISSE LEOCADIE

cthoat@yahoo.fr

Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (INSAAC) Abidjan cocody Côte d’Ivoire

**3.** médias et société : peut-il y avoir des particularités africaines ?

**Briser l’hégémonie médiatique occidentale en Afrique : repenser « l’agenda setting » à l’ère des réseaux sociaux.**

L’image peu reluisante de l’Afrique dans les médias du monde a fait l’objet de préoccupations depuis les années 1970, notamment dans le cadre des discussions sur le Nouvel ordre mondial de l’information et de la communication (NOMIC). Mais l’image que propagent les médias occidentaux de l’Afrique est d’autant plus préoccupante qu’elle influe négativement sur les efforts de développement de l’Afrique. Un certain nombre de critères qui président à la sélection ou à la construction de l’information ayant trait à l’Afrique dans les médias occidentaux (Moumouni, 2003). Tout en tenant compte des raisons idéologiques ou commerciales avancées par certains auteurs, cette étude tente de mettre en lumière autrement cette problématique en évoquant la possibilité ou la capacité des sources africaines à influencer ou, tout au moins, à repenser l’« agenda setting » des médias sur l’Afrique.

Les premières critiques des médias africains se développèrent dans les années 1970. Empruntant au tiers-mondisme, des voix comme celle d’Hervé Bourges (1978) ou de Sean Mac Bride exigèrent une « décolonisation de l’information ». Avec le rapport Mac Bride, l’Unesco adopta l’objectif d’un Nouvel Ordre de l’information et de la communication (NOMIC). En Afrique, cette politique se traduisit par la création d’agences de presse, continentale, régionales ou nationales. Cette aventure sera cependant interrompue suite au départ de l’Unesco des partisans de la « libre circulation de l’information » (États-Unis et Royaume-Uni), mais également, en Afrique, la main mise des gouvernements sur les agences de presse et sur les « médias du développement » également promus a cette occasion (Frère, 2000, p.32). Malgré cela, ces idées ont continué à être nourries par les écrits d’intellectuels africains, tels que le Kenyan Philip Ochieng’ (1992). Il sera intéressant de déterminer dans quelle mesure cet épisode a influencé la formulation de la cause des médias africains telle qu’elle se manifesta au FSM en 2007.

Les premières critiques des médias africains se développèrent dans les années 1970. Empruntant au tiers-mondisme, des voix comme celle d’Hervé Bourges (1978) ou de Sean Mac Bride exigèrent une « décolonisation de l’information ». Avec le rapport Mac Bride, l’Unesco adopta l’objectif d’un Nouvel Ordre de l’information et de la communication (NOMIC). En Afrique, cette politique se traduisit par la création d’agences de presse, continentale, régionales ou nationales. Cette aventure sera cependant interrompue suite au départ de l’Unesco des partisans de la « libre circulation de l’information » (États-Unis et Royaume-Uni), mais également, en Afrique, la main mise des gouvernements sur les agences de presse et sur les « médias du développement » également promus a cette occasion (Frère, 2000, p.32). Malgré cela, ces idées ont continué à être nourries par les écrits d’intellectuels africains, tels que le Kenyan Philip Ochieng’ (1992). Il sera intéressant de déterminer dans quelle mesure cet épisode a influencé la formulation de la cause des médias africains telle qu’elle se manifesta au FSM en 2007.

Ces dernières années, des organisations internationales essaient de reprendre l’initiative du redressement de l’image de l’Afrique. 2002, un colloque international sur les médias en Afrique s’est tenu à Libreville (Gabon), pour se pencher, entre autres, sur l’épineuse question de l’image de l’Afrique aussi bien dans les médias occidentaux que dans les médias africains. En 1997, le UNSIA (United Nations System-Wide Special Initiative for Africa) établit une stratégie de communication visant à donner une image équilibrée et réaliste du continent africain. En décembre 1999, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) organise, à Bamako (Mali), un colloque consacré à l’image de l’Afrique telle qu’elle est diffusée par les médias. Ces initiatives visent à développer une prise de conscience quant à la réalité du continent, à travers l’analyse des atteintes portées à l’image de l’Afrique par les moyens de communication (Mezzana et Anglana, 2002).Ainsi, malgré les efforts déployés ici et là, la question de la représentation des pays en développement dans les médias occidentaux reste plus que jamais d’actualité.

Les médias sociaux numériques semblent être la parade pour la revalorisation de l’image de l’Afrique. L’approche constructiviste sera l’ossature de cette étude qui va se proposer d’analyser la production, le produit et la réception de ces réseaux tels que Facebook, Twitter, Instagram, pour comprendre comment l’image de l’Afrique est promue, étant entendu que les savoirs qui doivent informer et guider les citoyens, les décideurs publics Les premières critiques des médias africains se développèrent dans les années 1970. Empruntant au tiers-mondisme, des voix comme celle d’Hervé Bourges (1978) ou de Sean Mac Bride exigèrent une « décolonisation de l’information ». Avec le rapport Mac Bride, l’Unesco adopta l’objectif d’un Nouvel Ordre de l’information et de la communication (NOMIC). En Afrique, cette politique se traduisit par la création d’agences de presse, continentale, régionales ou nationales. Cette aventure sera cependant interrompue suite au départ de l’Unesco des partisans de la « libre circulation de l’information » (États-Unis et Royaume-Uni), mais également, en Afrique, la main mise des gouvernements sur les agences de presse et sur les « médias du développement » également promus a cette occasion (Frère, 2000, p.32). Malgré cela, ces idées ont continué à être nourries par les écrits d’intellectuels africains, tels que le Kenyan Philip Ochieng’ (1992). Il sera intéressant de déterminer dans quelle mesure cet épisode a influencé la formulation de la cause des médias africains telle qu’elle se manifesta au FSM en 2007.

Les premières critiques des médias africains se développèrent dans les années 1970. Empruntant au tiers-mondisme, des voix comme celle d’Hervé Bourges (1978) ou de Sean Mac Bride exigèrent une « décolonisation de l’information ». Avec le rapport Mac Bride, l’Unesco adopta l’objectif d’un Nouvel Ordre de l’information et de la communication (NOMIC). En Afrique, cette politique se traduisit par la création d’agences de presse, continentale, régionales ou nationales. Cette aventure sera cependant interrompue suite au départ de l’Unesco des partisans de la « libre circulation de l’information » (États-Unis et Royaume-Uni), mais également, en Afrique, la main mise des gouvernements sur les agences de presse et sur les « médias du développement » également promus a cette occasion (Frère, 2000, p.32). Malgré cela, ces idées ont continué à être nourries par les écrits d’intellectuels africains, tels que le Kenyan Philip Ochieng’ (1992). Il sera intéressant de déterminer dans quelle mesure cet épisode a influencé la formulation de la cause des médias africains telle qu’elle se manifesta au FSM en 2007.

Les premières critiques des médias africains se développèrent dans les années 1970. Empruntant au tiers-mondisme, des voix comme celle d’Hervé Bourges (1978) ou de Sean Mac Bride exigèrent une « décolonisation de l’information ». Avec le rapport Mac Bride, l’Unesco adopta l’objectif d’un Nouvel Ordre de l’information et de la communication (NOMIC). En Afrique, cette politique se traduisit par la création d’agences de presse, continentale, régionales ou nationales. Cette aventure sera cependant interrompue suite au départ de l’Unesco des partisans de la « libre circulation de l’information » (États-Unis et Royaume-Uni), mais également, en Afrique, la main mise des gouvernements sur les agences de presse et sur les « médias du développement » également promus a cette occasion (Frère, 2000, p.32). Malgré cela, ces idées ont continué à être nourries par les écrits d’intellectuels africains, tels que le Kenyan Philip Ochieng’ (1992). Il sera intéressant de déterminer dans quelle mesure cet épisode a influencé la formulation de la cause des médias africains telle qu’elle se manifesta au FSM en 2007.

comme la société civile, pour leur permettre de trouver des solutions aux problèmes de développement et participer à la résolution des problèmes mondiaux, doivent d’abord être principalement – mais pas exclusivement – des savoirs produits en Afrique, ou par des Africains du continent et de la diaspora. Pour une raison très simple : l’Afrique doit se regarder, et regarder le monde avec ses propres lunettes ! Et non utiliser celles des autres, sans être sûr qu’elles leur aillent. L’expertise étrangère doit venir en appoint à l’expertise africaine, et non l’inverse.